

DECRET N° 2003-578 DU 31 DECEMBRE 2003

Portant nomination au cabinet du Ministre
des Enseignements Primaire et Secondaire.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la proclamation le 03 avril 2001 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 22 mars 2001 ;
- Vu** le décret n° 2003-209 du 12 juin 2003 portant composition du gouvernement ;
- Vu** le décret n° 2001-363 du 18 septembre 2001 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère des Enseignements Primaire et Secondaire ;
- Sur** proposition du Ministre des Enseignements Primaire et Secondaire ;
- Le** Conseil des Ministres entendu en sa séance du 31 décembre 2003 ;

DECRETE

Article 1^{er} : Sont nommées dans les fonctions ci-après au cabinet du Ministre des Enseignements Primaire et Secondaire, les personnes dont les noms suivent :

Directeur de Cabinet : Monsieur Cyprien Dossou LOKOSSOU

Directeur Adjoint de Cabinet : Monsieur Babiao AGBANDOU YOLOU

Secrétaire Général : Madame Clémentine GANSARE

Directrice de l'Enseignement
Secondaire : Madame Estelle S. MINAFLINOU
née BANKOLE

Directeur de l'Inspection de
la Vérification Interne : Monsieur Ange N'KOUÉÏ

Directeur de la Programmation
et de la Prospective : Monsieur Nestor EZIN

Directeur des Ressources
Financières : Monsieur Jean Adandé TOKPESSI

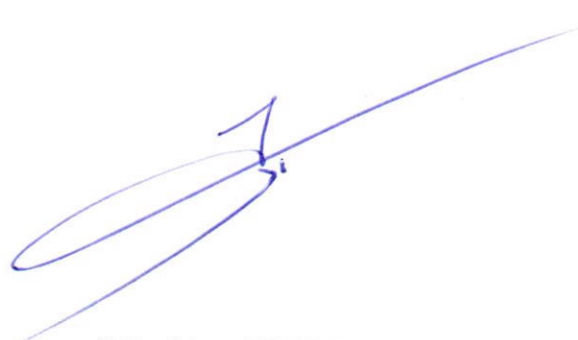
Conseiller Technique à
l'Enseignement Secondaire : Madame Pauline Odette ATTIBA
épouse AGBO

Conseiller Technique aux
Affaires Administratives et
aux Relations Sociales : Monsieur David Eyitayo ODUSHINA

Article 2 : Le présent Décret qui abroge toutes dispositions antérieures
contraires, prend effet pour compter de la date de prise de fonctions des
intéressés et sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 31 décembre 2003

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



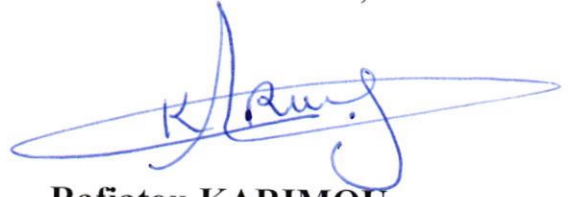
Mathieu KEREKOU.-

Le Ministre des Finances et
de l'Economie,

Le Ministre de l'Enseignement
Primaire et Secondaire,



Grégoire LAOUROU.-



Rafiatou KARIMOU.-

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 MFE 4 MEPS 4
AUTRES MINISTERS 19 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCPC-DGID-DGDDI 5
BN-DAN-DLC 3 GCONB-DCCT-INSAE 3 BCP-CSN-IGAA 3 UAC-ENAM-
FASJEP 3 UNIPAR-FDSP 02 INTERESSES 9 JO 1